



Nouvelles d'Espagne

Agriculture et pêche

N°Agri-2 – Décembre 2017

Faits marquants :

- Plus d'un mois après la mise sous tutelle de la **Catalogne** par le gouvernement central, la tendance est à l'apaisement et les partis se préparent pour les élections régionales du 21 décembre.
- La **sécheresse** continue de frapper l'agriculture espagnole (y compris dans le Nord-Ouest) et met en évidence les défaillances structurelles de la politique de l'eau du pays.
- Les inquiétudes de la profession agricole sur l'avenir des aides européennes, suite à l'annonce américaine de droits antisubventions sur les **olives de table** espagnoles, sont montées d'un cran depuis la communication de la Commission du 29 novembre sur la **future PAC**.

Crise catalane et agriculture

Les entreprises agroalimentaires inquiètes de la menace de boycott. Les appels à boycotter les produits fabriqués en Catalogne – qui se sont répandus avec le durcissement de la crise politique – inquiètent les entreprises, et pas seulement les entreprises catalanes. L'appel au boycott concerne avant tout l'industrie agroalimentaire, pilier de l'économie catalane : cava, bière *Estrella Damm*, pâte à tartiner *Nocilla*, cacao en poudre *Cola Cao*, eaux minérales *Vichy Catalan* et *Font Vella*, etc. Des applications mobiles ont même vu le jour pour aider les consommateurs à faire le tri. Si certains clients ont expliqué très clairement qu'ils avaient suspendu leurs achats pour des raisons politiques, l'impact réel de ces appels au boycott reste très difficile à évaluer. Quoiqu'il en soit, plusieurs voix se sont élevées pour appeler au calme, alertant sur l'effet boomerang et le caractère contre-productif de telles démarches pour le reste de l'Espagne. En effet, de nombreux produits sont fabriqués en Catalogne avec des matières premières venant du reste du pays, comme le cava (dont les bouchons viennent d'Estrémadure et le verre de León).

Freixenet, n°1 du cava, décide finalement de maintenir son siège social en Catalogne. Après avoir annoncé, il y a quelques semaines, son intention de transférer le siège social de son groupe hors de la Catalogne pour des raisons de sécurité juridique, le président du conseil d'administration du groupe viti-vinicole *Freixenet*, Josep Lluís Bonet, a décidé finalement de rester à Barcelone. Ce dernier, qui est aussi président de la Chambre de commerce espagnole, estime en effet que le retour de la normalité économique en Catalogne et en Espagne n'incite plus au départ. Ces derniers mois, Josep Lluís Bonet a été l'un des patrons les plus critiques à l'égard de la « dérive souverainiste du gouvernement catalan », dénonçant ses conséquences désastreuses pour l'économie de la région.

Querelle autour de l'aire d'appellation « Cava ». L'association des agriculteurs de Valence s'est violemment opposée au Conseil régulateur de l'appellation « Cava », dirigé par les bodegas catalanes, à l'occasion des demandes de nouveaux droits de plantation. En effet, le Conseil a demandé au Ministère de l'agriculture de limiter à 0,1 ha l'extension de la surface en vignes dédiées à l'élaboration du cava sur l'ensemble du territoire espagnol et pour les 3 prochaines années. Une telle demande, si elle était acceptée, empêcherait de facto toute nouvelle plantation dans les 3 bassins viticoles légalement autorisés à produire du cava hors Catalogne (*Requena-Valence*, *Almendralejo-Estrémadure*, quelques zones de la Rioja et de la Ribera del Duero), faisant ainsi la part belle aux producteurs catalans qui, sur les 36 000 ha couverts par l'AO, concentrent actuellement 29 000 ha. Or, le cava valencien a beaucoup gagné en notoriété ces dernières années et la demande pour ce vin mousseux non-catalan ne cesse de progresser (7 millions de bouteilles et une hausse de 15% des ventes prévus pour la campagne en cours, sur 3 500 ha en *macabeo* et *chardonnay*). Selon la profession valencienne, le Conseil régulateur tente de freiner cette croissance afin de ne pas perturber davantage les intérêts des bodegas catalanes qui voient leurs ventes stagner dans le reste de l'Espagne depuis la crise politique.



La Catalogne sera de plus en plus dépendante de l'extérieur pour son alimentation. C'est ce que prévoit l'Institut catalan de la recherche agroalimentaire (IRTA), à l'origine d'un rapport sur les défis du système agroalimentaire de la Catalogne. Selon l'IRTA, sous l'effet de l'augmentation de la population et de l'aggravation du manque de ressources en eau liée au changement climatique, l'autosuffisance alimentaire de la Communauté autonome (actuellement de 40%) devrait reculer dans les années à venir.

Sécheresse

L'Espagne passe de l'état de sécheresse météorologique à celui de sécheresse hydrologique. Alors que la moyenne historique des pluies dans le pays est de 648 litres, l'année hydrologique 2016-2017 vient de s'achever avec seulement 529 litres, marquant ainsi la quatrième année consécutive de pluies très en deçà du niveau moyen. Les précipitations cumulées sur le mois d'octobre (25,6 mm) étaient de 66,3% inférieures aux hauteurs normales, et quasi-nulles en novembre sur tout le territoire. Après 3 années de déficit pluviométrique, l'Espagne affronte une sécheresse prolongée, aggravée par des températures excessivement hautes à cette époque de l'année. Cette persistance du déficit pluviométrique place désormais l'Espagne en situation de sécheresse hydrologique. Fait nouveau, le Nord-Ouest de l'Espagne, habituellement préservé lors des épisodes de sécheresse antérieurs, n'est pas épargné.

La situation conduit à tirer dans les réserves hydrauliques pour répondre à toutes les demandes, et les retenues d'eau affichent aujourd'hui des niveaux anormalement bas à cette époque de l'année (autour de 20 000 hm³ d'eau à fin novembre). La réserve hydraulique espagnole est descendue à 33% de sa capacité totale, son niveau le plus bas depuis 1995 (contre 52,8% de réserve moyenne sur les 10 derniers exercices).

Des oliviers aux céréales, en passant par les pommes de terre, la vigne et l'élevage, toute l'agriculture souffre du manque d'eau et des températures élevées. Après une récolte de blé calamiteuse en 2017, notamment en Castille-et-Léon (rendements blé tendre de 1,75 t/ha), les semis de colza et blé non-irrigués réalisés au début de l'automne n'ont quasiment pas levé, faute d'humidité. Selon les dernières prévisions, les récoltes de blé tendre et d'orge d'automne-hiver devraient être limitées à 12 Mt, soit 7 Mt de moins que la campagne antérieure, avec des qualités très variables selon les régions. Les éleveurs extensifs sont contraints de multiplier les navettes en camion-citerne d'eau et les achats de fourrages pour alimenter les troupeaux. Les OPA estiment que les coûts de production agricole ont augmenté de 20 à 30% dans tout le pays, et évaluent les dégâts liés à la sécheresse 2017 à plus de 3,6 Md€, avec des pertes de récolte évaluées entre 20 et 30% en olivier, 40% en vigne non-irriguée, et jusqu'à 60% en céréales.

Les pertes de récolte impactent aussi le secteur de la transformation. C'est le cas notamment des industriels du vinaigre qui, suite aux vendanges particulièrement réduites, craignent une paralysie du marché si le secteur vitivinicole n'oriente pas davantage de vin pour la vinaigrerie.

Les prix des aliments frais et de l'énergie s'envolent. Conséquence directe de la sécheresse prolongée, le prix de la luzerne, des fourrages mais aussi de la paille sont en hausse (jusqu'à +15 €/t fin novembre, pour atteindre 72 €/t sur le marché de Léon). En octobre, l'indice des prix des aliments frais s'est élevé de 4,9%, un taux interannuel jamais atteint au cours des 10 dernières années. Les fruits et légumes frais ont enregistré la plus forte hausse (10%). Le groupe énergétique Iberdrola a aussi vu sa production d'hydroélectricité chuter de 58% entre janvier et septembre (s'établissant à 3,4% de la production électrique totale).

Les prix de l'électricité sont repartis à la hausse.

La « guerre de l'eau » entre les territoires s'intensifie. La pénurie alimente des conflits entre bassins versants et Communautés autonomes pour le partage de la ressource. En particulier, l'aqueduc qui transfère l'eau du Tage vers le Segura (construit dans les années 1960 sous Franco), est critiqué de toutes parts. Selon le Directeur de l'agence de l'eau de Castille-La Manche, les eaux du Tage ont servi à développer dans le Sud-Est des cultures de fruits et légumes si intensives que le Tage ne peut plus le supporter aujourd'hui, ce qui amène les irrigants de la région de Valence à se tourner vers le dessalement de l'eau de la Méditerranée. Mais le dessalement est perçu par les syndicats agricoles comme une solution « perverse », compte tenu de son coût très supérieur et du taux élevé en bore de l'eau dessalée qui ne permet d'irriguer que de façon ponctuelle (seul 0,5% des terres irriguées du pays ont recours à de l'eau dessalée).

La critique enfle sur la consommation d'eau agricole. Les ONG de protection de l'environnement pointent du doigt les cultures et élevages intensifs trop gourmands en eau pour le climat méditerranéen, et le développement de l'irrigation sur des productions arboricoles qui n'en ont pas nécessairement besoin, comme les oliviers et les amandiers. L'agriculture, qui ne contribue qu'à 2,5% au PIB de l'Espagne, consommerait environ 31 000 hm³ (besoins des élevages compris), soit 70% du total de l'eau consommée dans le pays. En Espagne, les terres irriguées (environ 4 Mha) couvrent seulement 17% de la SAU mais assurent 65% de la production agricole finale.



La sécheresse actuelle met en évidence les défaillances structurelles de la politique de l'eau du pays. C'est ce qu'affirment le PSOE, la profession agricole et les ONG. Alors que plus de 72% de la surface de l'Espagne est en situation de stress hydrique sévère, le budget national dédié aux ouvrages hydrauliques aurait été réduit de 90% entre 2007 et 2016 et serait inférieur de 56% au budget moyen que consacrent la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni et l'Italie à ces infrastructures. Ils imputent cette faiblesse au manque de courage politique des gouvernements successifs pour arbitrer entre Communautés autonomes des solutions préventives et de long terme. Tous espèrent que le « Pacte National de l'eau » annoncé par la Ministre Tejerina mettra un terme à cette inertie.

Une batterie de mesures d'urgence est mise en œuvre en faveur des agriculteurs : versement anticipé des aides PAC 2017, utilisation pastorale des jachères et des terrains incendiés, aides régionales exceptionnelles pour l'approvisionnement en eau, mesures bancaires, assurances climatiques, mesures fiscales et sociales.

Actualité PAC

Communication de la Commission du 29/11 sur la future PAC : la logique « de résultats » et la subsidiarité accrue suscitent de vives inquiétudes. Les universitaires et think tanks espagnols partagent l'impératif d'une ambition environnementale renforcée. Ils ne semblent pas hostiles à une politique « de résultats » ni à davantage de subsidiarité. Ils conçoivent la nécessité, pour chaque EM, de s'engager à atteindre des résultats économiques/sociaux/environnementaux précis, avec des mesures concrètes. Toutefois, ils reprochent à la Commission de n'apporter aucune indication sur les modalités d'évaluation des résultats ni sur les moyens permettant à l'EM de progresser pour les atteindre. De surcroît, ils alertent sur le fait qu'une telle évolution implique un changement de méthodes de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des politiques agricoles, qui pourrait impacter fortement l'agriculture européenne. Ils regrettent l'absence d'orientations sur la gestion de crise et la régulation des marchés.

Les organisations professionnelles agricoles expriment d'abord leur soulagement à l'annonce du maintien de la structure de la PAC en 2 piliers. La perspective d'une révision du schéma des aides directes est accueillie favorablement, à l'exception d'ASAJA qui estime que le plafonnement et la modulation des aides perturberaient considérablement la structure des revenus des exploitations et auraient de graves conséquences sur l'emploi et l'investissement en agriculture. Toutes les organisations déplorent que le rééquilibrage de la chaîne alimentaire, la stabilisation des revenus des agriculteurs, la gestion des risques et la prévention des crises n'aient pas été développés dans la communication du Commissaire Hogan. COAG s'élève également de l'absence de mention des aides couplées. FEPEX s'inquiète de l'avenir du régime spécifique au secteur des fruits et légumes (programmes opérationnels) au sein de l'OCM unique, qui n'a pas été citée non plus. Mais l'inquiétude principale se concentre sur la subsidiarité accrue (plans stratégiques nationaux), qui introduit des incertitudes multiples pour les agriculteurs. Si certains reconnaissent la nécessité de mieux adapter la PAC aux territoires, tous fustigent cette subsidiarité renforcée (sur laquelle reposerait le nouveau modèle) qu'ils perçoivent comme un premier pas vers une renationalisation de la PAC et un cofinancement des paiements directs, jugés inacceptables car contraires au marché unique européen (COAG qualifiant même la communication du Commissaire de « machiavélique »). Les rares syndicats à relever le thème de l'ambition en faveur de l'environnement et du climat ne le font que pour souligner la nécessité de doter la future PAC d'un cadre financier ambitieux lui aussi, malgré la sortie du Royaume-Uni.

Une réduction du budget de la PAC affecterait surtout l'agriculture de l'Espagne continentale et atlantique, notamment les céréales et l'élevage bovin, en raison des attentes croissantes de la société en matière d'environnement et de lutte contre le changement climatique. C'est l'analyse que formule José Maria Sumpsi, Directeur du Centre d'études et de recherche en gestion des risques agricoles et environnementaux (Ceigram) de l'Université de Madrid. En revanche, les productions méditerranéennes – telles que les fruits, les légumes et la vigne – devraient, selon lui, être moins touchées par une éventuelle baisse budgétaire.

Pesticides

Glyphosate : la prolongation de 5 ans bien accueillie par les professionnels espagnols de « l'Alliance pour une agriculture durable » (ALAS). L'ALAS a regretté toutefois que le processus ait été artificiellement retardé au sein de l'UE par des « postures politiques déconnectées des réalités scientifiques concernant l'agriculture et la santé ». L'Espagne faisait partie des 18 EM favorables au texte proposé par la Commission lors du Comité d'appel du 27 novembre.



Lancement du « Plan espagnol pour l'utilisation durable des produits phytosanitaires 2018-2022 ». Le plan 2013-2017 avait permis à l'Espagne d'enregistrer de nombreuses avancées en matière d'utilisation des produits phytos (registre officiel des producteurs et utilisateurs des PPP, guide de lutte intégrée contre les ennemis des cultures, système harmonisé de formation des applicateurs professionnels, système de conseil, etc.). Les objectifs du nouveau plan restent centrés sur le développement de la lutte intégrée et la réduction des risques pour la santé et l'environnement liés à l'utilisation des PPP. Les outils existants (formation, conseil, recherche, innovation) seront renforcés. Le Ministère de l'agriculture prévoit d'introduire des « critères de durabilité » dans toutes les productions agricoles espagnoles eu égard à l'usage des pesticides, afin d'offrir aux consommateurs des produits de meilleure qualité et plus sûrs aux consommateurs, et consolider ainsi la position du pays sur les marchés européens et internationaux.

Filière vitivinicole

Pour la première fois, la surface viticole espagnole descend sous la barre du million d'hectares. Selon les données du Ministère de l'agriculture présentées en novembre, la surface plantée (951 985 ha), ajoutée des droits de plantation théoriques (21 978 ha) et des autorisations de plantation octroyées mais non-encore réalisées (16 885 ha), s'élève à 990 848 ha.

Les exportations de vins espagnols vers un nouveau record en valeur en 2017. Sur les 9 premiers mois de l'année, les exportations de vins et autres produits vitivinicoles ont bondi de 8,5% en valeur (frôlant les 2,3 Md€) et de 3,1% en volume (près de 21,5 Mhl). Le prix moyen s'élève à 1,06 €/litre, soit 5,2% (5 centimes) de plus que le prix moyen de la même période en 2016.

Commerce extérieur

États-Unis : inquiétudes espagnoles sur l'avenir des aides européennes suite à l'annonce des droits antisubventions provisoires sur leurs olives de table noires saumurées. L'annonce du Département du Commerce américain, le 21 novembre, de fixer des droits provisoires anti-subsidiation sur les olives de table saumurées espagnoles suscite l'indignation des Communautés autonomes d'Andalousie et d'Estrémadure, des députés européens, des industriels et de la profession agricole espagnols. Les principaux syndicats agricoles prédisent des pertes économiques très élevées pour les producteurs, les États-Unis représentant environ un quart (75 000 t en moyenne sur les 4 dernières années) des exportations espagnoles annuelles d'olives de table. Selon eux, le niveau relativement faible des taux provisoires annoncés pour les 3 entreprises de la province de Séville visées par l'enquête (2,31, 2,47 et 7,24%) n'enlève rien au caractère protectionniste de cette décision, en faveur des 2 entreprises américaines productrices d'olives de table aux États-Unis (Bell-Carter Foods et Musco Family Olive). Selon ASAJA Estrémadure, la situation financière de ces 2 firmes se serait dégradée en raison du manque de main d'œuvre pour la récolte des olives de table, suite aux récentes restrictions d'entrées d'immigrants aux États-Unis. ASEMESA (association des industriels et exportateurs d'olives) qualifie « d'injuste » la procédure menée par les États-Unis à leur encontre, notant que cette décision américaine, curieusement, n'affecte que l'olive espagnole et pas l'olive argentine, égyptienne ni marocaine. Elle affirme avec force que les olives de table espagnoles n'ont jamais été commercialisées dans d'autres pays en-deçà de leur coût de production (comme le prétend l'administration américaine), et dénonce une attaque déguisée contre le modèle des aides européennes à l'agriculture classées en « boîte verte ». De plus, elle estime que la différence de taux prévu par l'administration américaine à chaque exportateur espagnol n'a pas de sens.

Les syndicats agricoles demandent à l'UE de ne pas se contenter d'une démarche auprès de l'OMC et d'être plus offensifs, en imposant des droits tarifaires sur les noix, le soja, le maïs et le blé américains, et en dénonçant certaines aides distorsives du « Farm bill ». La procédure liée aux soupçons de dumping (distorsions au commerce) devrait débuter en janvier 2018. A cette période devrait avoir lieu également la visite en Espagne d'inspecteurs américains, accompagnés par des inspecteurs de l'UE, pour vérifier sur place certains points du litige. Les droits provisoires imposés par les États-Unis, s'ils sont confirmés, pourraient devenir définitifs à l'été 2018.



Climat

L'Espagne lauréate du « Prix Ozone » des Nations-Unies. Ce prix récompense le travail du Ministère espagnol de l'agriculture, de la pêche, de l'alimentation et de l'environnement (MAPAMA) en faveur des projets qui substituent l'usage des produits dangereux pour la couche d'ozone. Le MAPAMA soutient en effet de nombreux projets d'expérimentation technique et de transfert d'expérience visant à trouver des alternatives au bromure de méthyl utilisé de manière intensive comme pesticide dans les pays latino-américains.

L'Espagne a réduit ses émissions de 3,5% en 2016 par rapport à 2015, avec une croissance de 3,2%. C'est ce qu'a annoncé le Ministre de l'agriculture et de la pêche, de l'alimentation et de l'environnement, à son retour du Sommet de Bonn.

Pêches maritimes et aquaculture

L'Espagne, premier producteur aquacole de l'UE, entend doubler sa production en 2030. A l'occasion de la « Journée de l'aquaculture » (30 novembre), le DG de la gestion des pêches et de l'aquaculture du MAPAMA, José Luis Gonzalez Serrano, a indiqué que le leadership espagnol se renforce grâce au « Plan stratégique de l'aquaculture espagnole 2014-2020 », mis en œuvre en étroite collaboration avec les Communautés autonomes. Ce plan prévoit un doublement de la production aquacole nationale d'ici 2030.



Permettre aux consommateurs espagnols de mieux identifier la production aquacole nationale, tel est l'objectif de la campagne de communication lancée par l'Association des entreprises aquacoles d'Espagne (*Apromar*), à travers le logo « *Crianza de nuestros mares* » (*élevé dans nos mers*). Ce logo se veut être un gage de qualité, de fraîcheur et de respect de l'environnement, des fonds marins et du bien-être des animaux.

Thon rouge : le MAPAMA présente aux Communautés autonomes et aux professionnels son nouveau plan de gestion du stock pour les années à venir. Suite à la décision de l'ICCAT d'augmenter le TAC à 36 000 tonnes d'ici 2020, le ministère espagnol envisage de remplacer l'actuelle réglementation nationale sur la pêche au thon par un décret royal, qu'il a présenté à la profession et aux régions. Le texte prévoit un prélèvement de 5,8% sur les flottes hautement dépendantes pour abonder le quota des flottes qui ont souffert des mesures restrictives du plan de reconstitution du stock. Il prévoit par ailleurs d'augmenter de près de 8% le quota des Canaries et de 2,87% celui des métiers traditionnels de Méditerranée. Il réintroduit les captures accessoires dans les palangriers de surface de l'Atlantique pêchant principalement l'espadon et les requins pélagiques. En reconnaissance des efforts consentis en période de quota réduit, l'administration attribuera 86,75% du quota national aux pêcheries hautement dépendantes du thon.

Le groupe Nueva Pescanova rejoint la Confédération espagnole des pêches – CEPESCA. Cepesca consolide ainsi sa position de plus grosse entreprise de pêche de l'UE et sa représentativité devant les organismes de régulation du secteur des pêches, notamment au plan international puisque les navires de Nueva Pescanova opèrent sous pavillon étranger (34 mozambicains, 18 argentins, 14 namibiens, 3 angolais, 2 uruguayens, 1 sud-africain). Sa flotte est composée de chalutiers (congélateurs et frais), chalutiers à perche et palangriers qui exercent dans les zones de pêche de l'hémisphère sud. Le groupe compte 12 000 salariés (dont seulement 1 100 travaillent en Espagne) et 18 entreprises de transformation réparties dans le monde. Il a réalisé 1,06 Md€ de CA en 2016.

Responsable de la publication : Hervé Le Roy

Ambassade de France en Espagne
Service Économique Régional
C/ Marqués de la Enseñada, 10
28004 Madrid

Rédigé par : Jérôme Frouté

Abonnement : jerome.froute@dgtresor.gouv.fr

Internet : www.tresor.economie.gouv.fr/pays/espagne

Suivez-nous sur Twitter : @FR_Eco_Iberica



Copyright :

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional de Madrid

Clause de non-responsabilité :

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.